

# **COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **16 septembre 2014**

Membres du Conseil Municipal présents : Gilles JOLAIN, Thierry TESSIER, Hervé MASSART, Catherine SINGER, Thierry MANGEOT, Emilie RAULET, Geneviève BARBESANT, Christophe PELOT, Stéphane BEDELL, Céline MIKULA, Karine DARDAINE, Jean-Michel LHERMITE.

Excusés : Muriel GENIN, Sonia RUCHON, Alain MAIGRET (procuration à Gilles JOLAIN)

Président: Gilles JOLAIN

Secrétaire : Thierry TESSIER

CONVOCACTION DU 14 juin 2014

Convoqués : 15                      Présents : 12                      voiants : 13

### **SIAVM**

#### **Modifications des statuts.**

Le CM est d'accord pour la modification des statuts : 1. le siège social qui serait déplacé à Onville. 2 la compétence eaux pluviales qui deviendrait syndicale.

POUR : 13                      CONTRE :                      ABSTENTION :

### **ACHAT/ VENTE DE TERRAINS**

La commune décide d'acheter à M. THIL Roger et à Madame SICURI, Yolande Jeanne, épouse THIL les parcelles C 23 (4 a21) et C 132 (2a13) au prix de 63.40 €. Les frais de notaire étant pour la commune.

Le CM décide de vendre à M. GIANNONE Eric et Mme THOMASHAUSEN Anne et les parcelles B 475 (4a61) et B 476 (3a80) au prix de.151 € ; les frais de notaires seront supportées par l'acheteur

POUR : 13                      CONTRE :                      ABSTENTION :

### **CHEMIN FORESTIER COTE St LOUIS**

Le CM donne un avis favorable à la création d'un chemin forestier à partir de la ferme St Louis jusqu'au ban d'Arnaville, suivant les restrictions suivantes : pas de participation financière de la commune d'Onville. L'état des lieux de la route D 13 jusqu'à la ferme St Louis sera fait tous les ans et la route sera remise en état par le regroupement forestier. Cette partie de route devra être nettoyée régulièrement.

POUR : 13                      CONTRE :                      ABSTENTION :

### **TARIFS SALLE O.V.**

Le CM décide de fixer le tarif de la location de la salle Odonis Villa à Jeunesse et Territoire à 300 € pour les centres aérés organisés durant l'année.

Le Conseil décide de fixer à 100 € le tarif pour l'utilisation de la salle Odonis Villa par le Biblionville

POUR : 12                      CONTRE :                      ABSTENTION : 1

### **AFFOUAGISTES**

Le CM décide de fixer le prix du stère pour les affouagistes à 7 € le stère. (en 2014 : 7 €)

POUR : 13                      CONTRE :                      ABSTENTION :

**ALLOCATIONS SCOLAIRES**

Le CM décide d'instaurer une allocation scolaire pour les enfants scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTION : 3

**DIVERS**

CCCL : Demande d'adhésion de la commune de Hamonville à la CCCL ?

Le CM émet un avis : favorable.

POUR : 13 CONTRE : ABSTENTION :

**DEMANDE DE SUBVENTION**

Le CM demande une subvention de solidarité au Conseil général pour les travaux sur les derniers branchements au plomb. Montant des travaux 11 288 €HT.

POUR : 13 CONTRE : ABSTENTION :

Fait et délibéré le 16 septembre 2014,

Affichage le 17 septembre 2014.

Le Maire

Gilles JOLAIN